

La présidence de la république répond au Codef



<http://www.lecodef.org>

Monsieur François-Xavier LAUCH, chef de cabinet du Président de la République, nous a fait parvenir un courrier (voir encadré).

Il s'agit d'une réponse à notre lettre à E. Macron dans laquelle nous lui demandions d'intervenir auprès du directeur de l'ARS et dont nous rappelons le passage suivant :

***“Jusqu’alors monsieur Pribile (directeur de l'ARS ndlr) n’a eu de cesse de nous opposer sa suffisance, son mépris. Voilà plus d’un mois qu’avec les maires de Montceau, Saint-Vallier, Savignes, Blanzy, nous lui demandons une entrevue pour débattre du retour de la chirurgie ambulatoire dans notre centre hospitalier. Sans résultat à l’heure où nous rédigeons la présente.*”**

Monsieur le Président, à l’heure où vous lancez ce débat national, nous vous demandons d’intervenir auprès du directeur de l’ARS de Bourgogne Franche Comté pour qu’il cesse sa besogne de démantèlement du système de santé de notre région. Qu’il respecte les élus et les représentants des usagers des hôpitaux et accepte de dialoguer avec eux. Qu’il arrête son mode de fonctionnement autoritaire sans possibilité réelle de discussion qui le conduit à imposer ses vues purement comptables au détriment de l’offre de soins.”

Le dossier est donc entre les mains de madame BUZIN à qui **« il est demandé une étude attentive et de nous tenir directement informé de la suite qui y sera réservée »**. Sachant qu'elle n'a jamais répondu à la dizaine de lettres, aux milliers de cartes postales que nous lui avons fait parvenir en 2018, nous sommes plus que dubitatifs surla suite. Gardons tout de même espoir !

En tout état de cause nous aurons là un cas concret sur l'état de notre démocratie et l'exercice de la citoyenneté.

**Michel Prieur
Président du Codef**

Le 4 Mars 2019

